

MER 10

VEN 12

SAM 13

DIM 14

LUN 15

13

12

5

25

0

0

0

Bulletin VigiViti-81

n°11 - 09 juin 2020, d'après le BSV n°11

Cette semaine:

- Données météorologiques
- Mildiou
- Black-rot
- Oïdium
- Vers de la grappe
- Cicadelle verte
- Flavescence dorée
- Mesures agroécologiques
- Divers

Stades phénologiques

Le stade "petits pois" est atteint sur la majorité des parcelles. Les situations les plus tardives sont au stade "grains de plombs". Sur Gamay, Chardonnay et Duras le stade "fermeture de la grappe" est

Par rapport à l'année dernière une avance de trois semaines est toujours observée. 2020 dépasse en précocité l'année 2011.

> Stade "petits pois" Fer Servadou



DONNEES METEOROLOGIQUES

Des pluies ont été relevées tout au long de la semaine dernière. Les cumuls sont hétérogènes, ils sont compris entre 13 mm sur le secteur de Rabastens et 50 mm sur le secteur du Verdier. Le 3 juin un épisode de grêle a été signalé sur les secteurs du Verdier, de Sainte Cécile du Cayrou, de Vieux et Andillac. Sur Sainte Cécile du Cayrou, et le Verdier, les dégâts sont ponctuellement importants. Selon les prévisions actuelles, la semaine à venir s'annonce encore arrosée.

MILDIOU

Analyse de risque

Observations:

Cette semaine, il n'y a pas d'évolution significative des symptômes sur feuilles. Une progression des symptômes sur grappes est signalée dans les témoins non traités et ponctuellement au vignoble. Dans les témoins non traités, il est relevé 5 à 30% de grappes atteintes, les plus impactés sont les TNT de Peyrole et de Lagrave.

Sur le vignoble le niveau d'attaque est globalement de faible intensité.

Modélisation:

Avec les pluies de la semaine dernière, la pression exercée par le mildiou repart à la hausse en tous secteurs, à l'exception du secteur de Rabastens.

contaminations épidémiques ont secteurs du Verdier modélisées sur les Cestayrols, sur les autres secteurs les pluies ont été insuffisantes.

Les pluies annoncées cette semaine pourront engendrer des contaminations épidémiques à partir de 3mm en tous secteurs.

Les taches issues des contaminations du 4 au 6

pur du 15 juin.

Préconisations

Les pluies annoncée cette semaine peuvent engendrer des contaminations. Attention, sur les parcelles avec présence de taches, repiquages sont possibles, lors des rosées matinales et petites pluies. Restez vigilants, intervenez avant les pluies, si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage.

Produits de contact, strictement préventifs:

* Spécialités à base de cuivre: Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre 3,75kg/ha (5 applications maximum).

Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc,

2kg/ha (3 applications max)

Dithane Néotec. Penncozeb mancozèbe, 2kg/ha (4 applications max) CMR, ZNT=50m

Systémiques strictement préventifs:

* Slogan, Sillage, Chaoline,
fosétyl/métirame, 4kg/ha (3 applications max)

* Mikal Flash, foséty-al/folpel, 4 kg/ha (6

applications max), CMR

Rhodáx Express, fosétyl/mancozèbe,

4kg/ha (4 applications max), CMR, ZNT 50m Enervin, Privest,

amétoctradine/métirame-zn, 2,5kg/ha (2

* Profiler, Hudson Pro fluopicolide/fosétyl, 3kg/ha (1 application max)

Redeli, phosphonate de disodium,

2,5L/ha (3 applications max) + contact biocontrôle

* Etonan, LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact

Utilisation en pack:

Zorvec Zelavin, oxathiapiproline, 0,4l/ha (2 application max)

Préventif avec une action de rattrapage si application dans les 24 h qui suivent la pluie: * Eperon Pépite, Ridomil goldMZ,

méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha (2 applications max), CMR, ZNT50m

* Grip top, Forum top, diméthomorphe /métirame, 2,5kg/ha, (2 applications max) * Forum gold, Aktuan DTI diméthomorphe /dithianon, 1,5kg/ha, CMR, (2 applications max) * Amphore F, mandipropamid/folpel,

2,5kg/ha, CMR, (2 applications max)

* Idaho, Pajo, zoxamide/cymoxanil, 0,45kg/ha, CMR, (2 applications max)

Ampexio, mandipropamid/zoxamide,

0,5kg/ha (1 application max) Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 80 à 90% de la dose homologuée suivant stade

phénologique de vigne uniquement avec des

<u>A retenir</u> àppareils face par face, et vitesse < ou 5,5km/h)

Des pluies sont annoncées. Un risque de contamination est possible dès 3 mm

Alternatives Mise

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

Cette semaine aucune évolution des symptômes n'est signalée, dans les témoins non traités et au vignoble.

Analyse de risque:

La semaine s'annonce perturbée, un risque de contamination est possible. Le stade de sensibilité maximale des grappe se situe autour de la "nouaison" et

se poursuit jusqu'à "fermeture

des grappes"



Suite aux pluies de la semaine dernière, des contaminations sont en incubation et des devraient nouvelles taches apparaître.

Black-rot, symptôme en coup de fusil

Préconisations

Des pluies sont annoncées, un risque contamination est possible. Le stade de sensibilité maximale des grappes se poursuit jusqu'à "fermeture des grappes". Soyez vigilants en présence de symptômes sur feuilles. Intervenez avant les pluies sur l'ensemble des parcelles.

Privilégiez la polyvalence des produits.

Produits de contact
* Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha (3 applications max)

Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2kg/ha (4 applications max) CMR, ZNT 50m

Produits systémiques * Rhodax Express, fosétyl Al/mancozèbe 4kg/ha (4 applications max), CMR, ZNT 50m

*Enervin, Privest, amétoctradine/métirame-zn, 2,5kg/ha (2 applications max)

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.
*Bogard, difénoconazole, 0,2L/ha

applications max) *Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,3L/ha

applications max). Attention au mélange Enervin+Lidal *Formose, tébuconazole, 0,3L/ha,

applications max), CMR *Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3

applications max), CMR

Pro, *Ecrin fenbuconazole, 1,5Lha (2

applications max)

*Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha (3 applications max)

Spécialités à base d'Amidoxime *Dynali, Rocca, Conydia, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha (2 applications max)

<u>Spécialités à base de SDHI</u>

* Luna Xtend, fluopyram/trifoxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines:

Natchez, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

* Stroby DF, krésoxym méthyl, 0,2kg/ha (2 applications max), CMR

Les doses indiquées sont les doses homologuées. Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

<u>Alternatives</u>

Mise en oeuvre de la prophylaxie: A retenir élimination des sources d'inoculum présentes sur Des pluies sont les baies momifiées et annoncées, un risque de les rameaux. contamination est possible

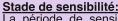
OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

Des symptômes sur grappes sont signalés sur un témoin non traité, un Mauzac sur le secteur de Castanet et aussi au vignoble sur des parcelles sensibles de Duras,

Portan, et Gamay.



La période de sensibilité maximale risque de est en cours, un risc contamination est possible jusqu'à "fermeture de la grappe".

Préconisations

Intervenez sur l'ensemble parcelles, des contaminations sont possibles. Soyez vigilants sur les parcelles sensibles.

Spécialités à base de

soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée). Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Spécialités à base de Benzophénone.

Vivando, Algébre, métrafénone, 0,2L/ha (2 applications max) Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

*Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,25L/ha (2 applications max). Attention au mélange Enervin+Lidal *Formose, 0,4L/ha, (2 tébuconazole,

applications max), CMR *Mayandra, tébuconazole, 0,5L/ha, (3

applications max), CMR

*Score, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications

max)

*Ecrin fenbuconazole, 1,5Lha applications max)

Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha (2 applications max)

Spécialités à base d'Amidoxime

Dynali, Rocca, Conydia,

cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI

Luna Xtend, fluopyram/trifoxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)

<u>Alternative</u>

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

Faire un effeuillage, favorise l'insolation et l'aération des grappes, l'oïdium est sensible aux UV.

A retenir

Protégez les parcelles jusqu'au stade "fermeture de la grappe"

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

<u>Observations</u>
Le vol de G2 a débuté, les captures s'intensifient sur certains secteurs, Brens et Peyrole et Castelnau-de-Levis.

Eulia: le vol de la G2 se poursuit. Les captures peuvent être significatives, 42 papillons sur le secteur de Gaillac.

Analyse de risque En G1, le nombre de glomérules relevés indique une forte pression eudemis sur certains secteurs. Seuil de nuisibilité: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences.

(Avec confusion sexuelle: 5 à 10 inflorescences avec au moins un glomérule pour 100 inflorescences).



Oeuf de vers de la grappe

Préconisations

Soyez vigilants en G2 sur les parcelles où le seuil de nuisibilité a été dépassé en G1. Intervenir en début de semaine prochaine, sur les oeufs. Il faut attendre pour les applications au stade tête noire.

Produits ovicides stricts:

*Explicit EC, indoxacarbe, 0,250L/ha (3 applications max)

*Steward, indoxacarbe, 0,125kg/ha (3 applications max)

Pensez à relever les pièges.

<u>Alternatives</u>

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Relevez les pièges.

CICADELLE VERTE

Analyse de risque

Observations:

Des larves sont observées sur le vignoble. Dans la majorité des situations le seuil d'intervention n'est pas atteint.

Analyse de risque:

Larve de cicadelle verte

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100

feuilles.



Aucun traitement n'est à envisager, si vous n'êtes pas au seuil. La gestion de ce ravageur peut être couplée

Préconisations

avec les traitements obligatoires contre le vecteur de la flavescence dorée.

*Klartan smart, Mavrik smart tau fluvalinate, 0,3L/ha (2 applications max), ZNT 50m. Mention ab *Jokari, Flanker, acrinathrine 0 0.2L/ha (2applications max), CMR, ZNT 50m

*Karaté zéon, Karate Xflow, lamb -cyhalothrine 0,125l/ha (2 applications max), <mark>ZNT 50m</mark> lambda *Decis protech, deltaméthrine 0,830L/ha (3

applications max)

Vivatrine Ew, deltaméthrine 0,50L/ha (3 applications max)

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrole, qui doivent se faire dés l'apparition des

premières larves.
*Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4_ applications max)

*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

A retenir

Surveillez vos parcelles

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations:

Des larves sont toujours observées au vignoble. Des larves L1 sont encore présentes, la majorité sont au stade L2. Les larves sont essentiellement présentes sur les pampres.



Larve de cicadelle de la flavescence dorée

Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. Le T1 est en cours, il est à réaliser entre le 1er et le 15 juin, et le T2 entre le 16 et 30 juin.

Des traitement réalisés groupés entre vignerons d'un même secteur permettront d'améliorer l'efficacité.

*Judoka, Country gold, esfenvalerate, 0,3L/ha (3 applications max). Mer.

*Klartan smart, Mavrik smart tau fluvalinate, 0,3L/ha (3 applications max), ZNT 50m. Mention abeille *Jokari, Flanker, acrinathrine 0.2L/ha

(2applications max), CMR, ZNT 50m *Karaté zéon, Karate Xflow, lambda -cyhalothrine 0,125l/ha (2 applications max), ZNT 50m *Decis protech, Vivatrine Ew, deltaméthrine 0,50L/ha (3 applications max)

<u>Attention:</u> épamprer les parcelles avant l'application, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

A retenir

La période de traitement est en cours.

MESURES AGRO-ECOLOGIQUES

La haie ; outil agronomique, élément du paysage et réservoir de biodiversité.

De nos jours, les haies sont réhabilitées pour faire face aux enjeux environnementaux, agronomiques et paysagers actuels.

Les haies ont été perçues pendant des dizaines d'années comme une contrainte (mécanisation des pratiques culturales, remembrement des parcelles), elles ont été négligées, réduites ou arrachées.

Pourquoi conserver ou réimplanter des haies en viticulture ?

Outil agronomique

 C'est un moyen pour limiter l'érosion: les phénomènes de ruissellement en cas de fortes pluies, le lessivage vers les nappes phréatiques, la stabilisation des pentes, talus et berges

- Elle permet d'améliorer la stabilité et la structure du sol : décompaction, aération,

ameublissement.

- Elle favorise la vie biologique du sol: c'est une source de matière organique qui favorise la présence d'insectes, de décomposeurs, de lombrics qui aboutit à la création d'humus sur une large surface.

Assainissante

La haie filtre les nitrates et autres polluants s'écoulant vers les nappes et les cours d'eau.

Elle offre un cloisonnement sanitaire et réduit ainsi les transmissions de pathogènes par le vent.

Brise-vent et climatiseur

- La haie filtre le vent, sans le bloquer et protège une surface jusqu'à 20 fois sa hauteur. Au cours des orages et des périodes venteuses elle protège les parcelles viticoles situées à proximité, les dégâts sur la végétation sont atténués.

- A proximité d'une haie, la moyenne des températures les plus hautes est inférieure de 3 à 4°C par rapport à un système qui en est dépourvu. La haie a un effet tampon sur la culture, c'est un excellent climatiseur qui limite l'évapotranspiration.

En reflétant la lumière elle permet au sol de se réchauffer et ainsi réduit les risques de gel.

- Un kilomètre de haie fixe une tonne de CO2/an.

Réservoir de biodiversité

- La haie est un lieu d'alimentation, de vie et de repos qui accueille des dizaines d'espèces. C'est un refuge primordial pour la faune, en zone très cultivée. La haie favorise l'installation de la faune auxiliaire. La diversité variétale qui la compose assure une récolte de nectar précoce ou tardive (Saule, Lierre) vitale pour les insectes pollinisateurs.

- la haie est un moyen de communication pour de nombreuses espèces, menant à de nouveaux biotopes (mares, cours d'eau, bosquets, forêts, friches...).

- La haie est un corridor qui protège les cultures des dégâts de gibier.

Atout paysager

- La haie est un moyen bon marché pour mettre en valeur les limites de parcelles et sert de jonction entre les villages et les campagnes, entre les bâtiments et les champs.

- La haie est un écran visuel qui participe à l'intégration paysagère des bâtiments des exploitations et permet de réduire le niveau des nuisances sonores.

Elle délimite les parcelles viticoles des espaces privés, c'est une barrière efficace pour réduire la dérive des traitements phytosanitaires.

Comment les entretenir ?

Dès les premières années, une taille de formation peut être nécessaire. Il est conseillé d'utiliser une épareuse à petits fléaux bien aiguisés, pour les zones basses sur les haies jeunes à étoffer.

Une fois implantée il faudra limiter son emprise aérienne si elle gêne le passage des machines agricoles.

Sur une haie adulte, préférer le lamier (à couteaux ou à scies) ou le sécateur hydraulique pour des branches jusqu'à 15 cm de diamètre.

Les abords immédiats seront entretenus au sol avec des outils de fauche adaptés, afin de limiter la pousse de ronces et maintenir la largeur prévue de la haie.

La haie est une infrastructure agro-environnementale, la taille et le broyage sont interdis entre le 1 avril et le 31 juillet.

Comment les implanter?



Photo: Arbres & paysages Tarnais

Avant de planter, il est important de savoir quel est l'objectif du projet.

Dans le Tarn, une association peut vous guider pour la conception et le suivi de votre plantation:

"Arbres & paysages Tarnais"

(www.arbrespaysagestarnais.asso.fr ou 05 31 81 99 59)

En 30 ans, Arbres & paysages Tarnais a participé à la réintroduction de milliers d'arbres et d'arbustes. Plus de 30% des espèces utilisées sont issues de graines locales avec une traçabilité complète de la récolte à la plantation. Les espèces privilégiées sont des végétaux locaux plus à même de résister aux enjeux du changement climatique.

Pour chaque projet l'association réalise une visite conseil individuelle qui permet de définir l'itinéraire technique et de choisir les végétaux les mieux adaptés à

la situation.



Photo: Arbres & paysages Tarnais

Une plaquette d'information de l'association "Arbres & paysages Tarnais" est jointe au bulletin.

DIVERS



Botrytis: Pas de nouveau symptôme signalé sur le vignoble.

La prochaine application se fera au stade "fermeture de la grappe", il est presque atteint sur Gamay et Chardonnay. Les interventions sont à limiter aux parcelles sensibles et à historique.

Privilégier la prophylaxie: maitrise de la vigueur, aération des grappes, effeuillage et gestion du rique vers de la grappe.

rique vers de la grappe.
L'effeuillage à la nouaison permet de limiter le développement du botrytis, il doit être réalisé côté soleil levant pour éviter les risques de brûlures.

Galles à phylloxera: présence de galles signalées au vignoble.



<u>Carences:</u> des symptômes de carence en potasse et chlorose ferrique sont observés sur le vignoble.



Carence en potasse



Chlorose ferrique



<u>Apoplexies:</u> les symptômes son fréquents sur le vignoble.



<u>Erinose:</u> des boursouflures sur jeunes feuilles sont toujours signalées sur les parcelles.

Prochain bulletin le 16juin

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy: http://ephy.anses.fr. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.





La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 , dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs BP 89 – 81003 ÅLBI Cedex Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09 Email : accueil@tarn.chambagri.fr Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL, Marie Laure MURATET

